

Réunion du mercredi 25 septembre

Le conseil municipal de Roderen, réuni en séance ordinaire ce mercredi 25 septembre a décidé d'engager une réflexion globale sur la transition énergétique en prenant comme base les propositions d'actions du conseil de développement du Pays Thur-Doller. Dans ce cadre, une réunion publique d'information sur l'énergie éolienne sera organisée au mois de novembre.

L'échange de bans avec Rammersmatt remis sur les rails.

Cet échange de terrains au niveau des bans communaux de Roderen et Rammersmatt qui paraissait compromis il y a quelques semaines pourrait toutefois voir une issue heureuse du fait de l'acceptation du conseil de verser 7 500 € pour la nécessaire opération de révision du PLU de Rammersmatt visant à classer les terrains échangés en zone constructible. Cette participation correspond à environ 50 % des frais occasionnés du fait de la non transformation du POS de Roderen en PLU.

Travaux

La voirie de la partie haute de la rue du Mühlberg, place de retournement comprise sera traitée dès cette automne avec en plus l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de téléphone. Les travaux sont confiés à l'entreprise Royer Frères pour un coût de 35 777 €.

Cette même entreprise réalisera les travaux nécessaires à la mise en place de sept places de stationnement supplémentaires dans la partie haute de la rue de Rammersmatt. Coût de cette opération : 18 125 €

Une nouvelle structure de jeux a été mise en place dans la Zone de Loisirs St Michel (notre photo) avec la participation de plusieurs bénévoles.

Quelques projets 2014 sont dévoilés : isolation extérieure de l'école maternelle, réfection de la rue Saint-Laurent, traitement de la rue du Gigel en collaboration avec les riverains, mise en place de quelques agrès sportifs pour adultes dans l'environnement de la Bodenmatten (zone de loisirs – arboretum).

Une journée citoyenne est programmée samedi 19 octobre pour la mise en peinture du garde-corps dans la rue du Ruisseau.

L'ancienne décharge sera engrillagée pour éviter les dépôts sauvages.

Divers

Le tarif de location de la maison Tschann, face à la mairie, est revu à la baisse : 750 € mensuels au lieu de 783 €.

Les nouveaux habitants du village seront reçus en mairie le 15 octobre à 19 H.30, en présence des présidents des associations locales.